



Séance du mercredi 29 septembre 2021

**Question n° 11**

**Étude de positionnement et d'image pour construire  
une destination touristique : plan de financement**

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu les statuts de Cœur de France ;

vu le budget du tourisme 2021 ;

vu la convention de coopération entre les Offices de tourisme du Berry Saint-Amandois ;

vu la volonté de créer une image de marque cohérente à l'échelle du Berry Saint-Amandois ;

vu l'étude de positionnement et d'image pour construire une destination touristique ;

considérant que cette opération peut obtenir une subvention dans le cadre du programme LEADER (fonds FEADER 2014-2020) au titre de l'action 1 « Des habitants et des acteurs « ambassadeurs » du territoire ;

il convient sur proposition du Président de solliciter la subvention, conformément au plan de financement ci-dessous :

DÉPENSES HT		RECETTES	
Étude	32 800 €	Subvention FEADER sollicitée 80 %	28 800 €
Charte graphique	1 500 €	Autofinancement 20 %	7 200 €
Dépliant	1 700 €		
<b>TOTAL</b>	<b>36 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>36 000 €</b>

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **approuve le plan de financement ci-dessus,**
- **autorise Monsieur le Président à solliciter une subvention FEADER dans le cadre des fonds LEADER et à signer tous les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.**

-----

Le Président  
  
Daniel BONE